



Un catalogue ne fait pas le printemps

Le CTMJS a débuté à 14h30 par les déclarations préalables des syndicats selon l'ordre protocolaire : UNSA, SGEN-CFDT, FSU, Solidaires, SNPJS-CGT.

Toutes les organisations ont dressé à nouveau le catalogue des difficultés persistantes, que l'UNSA a qualifiées de désespérantes. L'absence de représentant du ministre a été pointée une nouvelle fois par l'UNSA au point d'annoncer que le boycott était désormais posé.

Pour EPA ce catalogue des « irritants » était à l'ordre du jour du CTM JS et ne nécessitait pas ces longues déclarations. EPA a préféré questionner le sens du SNU alors que la guerre fait rage à quelques milliers de kilomètres de la France et demander que nos politiques publiques s'affirment davantage comme éducation à la paix.

En réponse à la déclaration préalable d'EPA, la DJEPVA et la DS ont répondu sur leur mobilisation en faveur de l'accueil des réfugiés ukrainiens.

Le représentant du SG MENJ, Jérôme Fournier, a indiqué que les évolutions souhaitées dans le SNU relevaient du politique.

Sur la question de la présence du politique, une fois de plus, le président de séance, Vincent Soetemont a rappelé que la DRH faisait le compte-rendu des interventions des organisations syndicales aux cabinets, se demandant de ce fait à quoi il servirait si le cabinet était là. Pour EPA, la présence du politique permettrait de donner une coloration politique aux débats de cette instance et à ne pas enchaîner les points techniques et purement RH. Cela permettrait à Jérôme Fournier de ne pas répondre qu'il ne peut pas répondre parce que c'est un sujet politique (Voir ci dessus sa non-réponse).

La liste des difficultés et leurs réponses

(UNSA) Les recrutements plus importants cette année, sont à saluer. Est-ce un sursaut ou une première étape d'un plan de recrutement pluriannuel ? Réponse DRH : Nous sommes contents d'avoir obtenu ces créations de postes aux concours et entendons l'insatisfaction. Réponse SG MENJS : ce sont des créations nettes sur des missions nouvelles. Nous n'avons pas perdu d'ETP.

(UNSA) Le sac à dos des CTS pour qu'ils puissent partir en formation : quelles régularisations dans les budgets 2022 et 2023 ? (SNEP) Ecole des cadres : il faut recruter pour que les CTS puissent partir en formation. Réponse de la Direction des sports : L'observatoire des missions et compétences est installé. Il lui appartient de chercher les crédits pour que les cadres puissent se former.

(UNSA) Les assises de l'animation ne renvoient pas aux négociations de branche et suppriment les jurys BAFA. Silence

(UNSA) équilibrer les effectifs de CTS entre les régions. Réponse de la Direction des Sports : je passerai le message aux DTN. Nous avons élaboré un outil de répartition

(UNSA) Le SNU n'est pas seulement mis en place par des chargés de mission, mais aussi par des PTP et des IJS stagiaires au risque de compromettre leur formation au prix d'une surcharge de travail. Réponse DRH : un nouvel agenda social vous a été adressé. La formation initiale statutaire est l'ordre du jour. Il n'y a pas d'effet SNU sur les professeurs de sports.

(UNSA) Les nouvelles formations sportives du baccalauréat compromettent les formations des CREPS. (SNPJS) ... de même que l'augmentation des titres à finalité professionnelle. Silence

(UNSA, SNEP, SNPJS) L'agence nationale du sport souhaite encore s'approprier des postes de la direction des sports, ce qui fragilise un peu plus le service public du sport. Réponse de la Direction des sports : le transfert de personnels n'aura pas lieu selon le volume demandé par l'ANS. Quelques missions résiduelles sont proposées à un arbitrage du premier ministre.

(UNSA) La gestion RH académique aboutit à des retrogradations de groupes RIFSEEP pour les personnels administratifs. Réponse DRH : un nouvel agenda social vous a été adressé. Ce point est à l'ordre du jour.

(CFDT) Les CREPS sont oubliés de l'agenda social. Réponse DRH : On prend les sujets les uns après les autres. Cela va venir. Concernant les élections professionnelles, un groupe de travail est programmé avec les directeurs d'établissement.

(CFDT, SNEP) Faire un point relatif aux travaux sur le télétravail. Silence

(SNEP) Le dégel du point d'indice est annoncé, quels actes concrets ? Silence

(SNEP) Opposition à la démarche missions / compétences du SG MENJS Silence

(SNEP) Nous n'avons pas de liste complète et à jour des collègues. Silence

(SNEP) Fonctions graffantes, règles de départage. Réponse de la DRH : c'est à l'ordre du jour d'un groupe de travail mis à l'ordre du jour de l'agenda social.

(SNEP) Liste complémentaire des CTPS, pourquoi seulement 4 ? Réponse de la DRH : il n'y a toujours eu que 4 noms sur la liste complémentaire.

(SNEP) Pourvoir les postes vacants, saturer les plafonds d'emplois. Réponse SG MENJS : c'est le mot d'ordre donné.

(SNEP) Un seul BOP (214+219). Une seule DRH. Silence. Ce doit être un sujet politique

Autres interventions

Direction des sports Un service à compétence nationale sera installé à Grenoble

DRH : Les listes OSTIC ont été testées. Les établissements sont bien dans les listes. Il reste des difficultés sur les POHN. Demande qu'on lui signale les difficultés.

Les compensations des décharges syndicales existent. Elles ont été versées aux établissements et aux services. Il est possible que les services éprouvent des difficultés à recruter sur les missions qu'effectuent les déchargés syndicaux.

A 17h00 le premier point de l'ordre du jour est abordé

Le projet de décret relatif à la création d'un Comité social d'administration centrale a recueilli les voix pour de l'UNSA et de la CFDT. Les voix contre de la FSU et de la CGT. Solidaires avait déjà quitté la séance.

La FSU a expliqué que son vote contre se justifiait par sa demande d'abrogation de la Loi de transformation de la fonction publique qui installe des CSA, limite le rôle et fusionne des CAP, et supprime les CHSCT.

Jérôme Fournier a présenté son relevé des irritants et sa feuille de route. Tout est en voie de résolution selon lui. Ces documents sont consultables sur le site d'EPA chacun peut ainsi juger par lui-même de l'état d'avancement des travaux de transfert. EPA a exprimé son point de vue qui est également sur son site

Des représentants de la DRH du Ministère des affaires sociales ont présenté le rapport social unique pour l'année 2020. Un document soumis au CTMJS pour information qui servira de base à nos échanges lors de la présentation du rapport social unique par la DRH du MENJS.

Marie-Christine Bastien, Pierre Lagarde, Alexia Morvan